

**Formation pratique et opérationnelle**

**LES PETITS ET GRANDS DÉPLACEMENTS**

**Spécial entreprise du BTP**

**Enjeux**

- Maîtriser les dispositions conventionnelles du BTP et les règles applicables aux intérimaires,
- Savoir ce qu'il en est du cumul temps de travail / indemnité de trajet / chargement / déchargement.

**Objectifs : au cours de cette formation, vous allez**

- Connaître précisément les règles relatives aux IPD /GD (temps de route / de voyage etc...)
- Connaître les règles applicables pour les petits déplacements supérieurs à 50 kilomètres,
- Connaître l'importance de ne pas rendre le passage par le siège de l'entreprise obligatoire
- Sécuriser l'entreprise dans ses pratiques (contentieux salariés / contrôle Urssaf)

**Compétences : vous aurez acquis les compétences nécessaires pour**

- Maîtriser la notion d'indemnité de trajet / de transport / de repas,
- Maîtriser le temps de travail et les petits déplacements et les heures de dérogation pour les chauffeurs,
- Optimiser les frais relatifs aux IPD / GD par accord d'entreprise.

**Public concerné, public en situation de handicap et prérequis**

- Dirigeant & Manager, DRH / RRH, Juriste, Comptable,
- Accessible au public en situation de handicap, nous contacter pour la mise en œuvre,
- Avoir une connaissance des entreprises du BTP.

**Méthodes pédagogiques, modalités d'évaluation et moyens pédagogiques**

- Étude de cas, mises en situation, apports théoriques, analyse de pratiques.
- Évaluation à chaud - grille de satisfaction, tour de table, quizz.
- Supports de cours

**Validation de la formation**

- Attestation de formation

**Dates, durée, horaires, lieu**

- Nous contacter ou consulter la rubrique actualité de notre site Internet  
<https://www.juricial.com/actualites/>

**Effectif**

- 20 personnes maximum par groupe pour un meilleur apprentissage et faciliter les échanges

**Coût**

- 200 € HT par stagiaire

**Modalités et délais d'accès**

- Réponse en moins de 48 heures à toute demande concernant cette formation par mail ou téléphone

## Les formateurs

- **Xavier Monginoux,**

Juriste et responsable de la formation, JURICIAL AVOCATS,  
Chargé de cours en droit du travail, sous-traitance en M2 et DU, Université Toulouse 1 Capitole  
Fondateur et co-directeur du DU Gestion pratique et TPE, PME et PMI, Université Toulouse 1 Capitole

- **Marie MAZUEL**

Formabat,  
Formatrice spécialisée dans la paie dans le BTP

## Scénario pédagogique

- Voir ci-après

## Programme

### Les petits déplacements : rappel des principes de base

- ✓ Les salariés concernés
- ✓ La distance et le calcul à vol d'oiseau
- ✓ Le point de départ des petits déplacements pour les intérimaires.

### L'indemnité de repas

- ✓ Le principe et le risque Urssaf

### L'indemnité de transport

- ✓ Le principe
- ✓ Quand doit-elle être versée ?

### L'indemnité de trajet

- ✓ Le principe
- ✓ Quand doit-elle être versée ?
- ✓ Le cumul indemnité de trajet / temps de travail
- ✓ Passage par le siège de l'entreprise : obligatoire ou facultatif ?

### L'intérêt de conclure un accord d'entreprise sur les IPD / GD

- ✓ La possibilité d'aménager les dispositions conventionnelles,
- ✓ La prise en compte des intérêts de l'entreprises et des salariés.

### La pratique de la déduction forfaitaire spécifique

- ✓ Le principe et le risque Urssaf.

### Les grands déplacements

- ✓ Les salariés concernés
- ✓ Les différentes modalités d'indemnisation
- ✓ La diminution des limites d'exonération en fonction de la durée du grand déplacement
- ✓ Les dépenses de voyage aller / retour et des voyages de détente périodiques

## Les + de notre offre

- 25 ans d'expérience des formateurs dans le BTP
- Une analyse de vos pratiques
- Des conseils pratiques et opérationnels

## Pour vous inscrire

- Nous contacter ou consulter la rubrique actualité de notre site Internet  
<https://www.juricial.com/actualites/>

## Pour toute question & information

[x.monginoux@gmail.com](mailto:x.monginoux@gmail.com) 05.35.37.44.00

## SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

**Durée de la formation : 3 h30**

Objectifs pédagogiques	Contenus	Modalités méthode	et	Modalité d'évaluation
<p><b>Séquence 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueil.</li> <li>● Recueil et affinage des attentes de chacun au regard des situations vécues.</li> <li>● Se donner de la matière de travail pour la formation.</li> <li>● Présenter aux participants les objectifs et le déroulé de la formation.</li> <li>● Faire connaissance pour faciliter les échanges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mot d'accueil</li> <li>● Présentation de chacun et de ses attentes.</li> <li>● Présentation de la formation.</li> <li>● Articulation entre les objectifs et contenu de la formation et les situations et difficultés exprimées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tour de table</li> <li>● Présentation des participants</li> <li>● Échanges en petits groupes.</li> <li>● Synthèse</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participative</li> <li>● Interrogative</li> </ul>
<p><b>Séquence 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Partir de l'expérience des participants sur le terrain pour expliquer les problématiques dans le cadre de la séquence 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Prise de notes</li> <li>● Étude de cas exposés par les stagiaires</li> <li>● Repérage des situations juridiques faciles / difficiles à l'aide de la description d'un cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Échanges</li> <li>● Difficultés rencontrées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participative.</li> <li>● Interrogative</li> </ul>
<p><b>Séquence 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Déroulé de la formation</li> <li>● Explication du contenu du support de formation</li> <li>● Fenêtres de questions des stagiaires entre chaque thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Support de présentation</li> <li>● Exemples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Projection du support de formation</li> <li>● Prise de note</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participative.</li> <li>● Interrogative</li> <li>● Quizz</li> </ul>
<p><b>Séquence 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Synthèse</li> <li>● Questions finales</li> <li>● Vérification de la maîtrise des thèmes traités</li> <li>● Correctifs si nécessaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Reprise des principales thématiques de la formation</li> <li>● Repérage des situations non maîtrisées</li> <li>● Reformulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tour de table</li> <li>● Échanges</li> <li>● Prise de note</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participative.</li> <li>● Interrogative</li> <li>● Quizz</li> </ul>

### **BASE DOCUMENTAIRE**

Conventions collectives applicables

Code du travail

Recueils de jurisprudences